

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°31 du 30 juillet 2010**

**PARTIE TEMPORAIRE  
Administration Centrale**

**Texte n°16**

**DÉCISION N° 500**

relative à la création d'un élément précurseur du centre du service national de Tours à Orléans.

*Du 13 avril 2010*

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL : *sous-direction de la réglementation et de la gestion du service national.*

**DÉCISION N° 500 relative à la création d'un élément précurseur du centre du service national de Tours à Orléans.**

*Du 13 avril 2010*

NOR D E F H 1 0 5 1 3 3 0 S

---

*Référence de publication* : BOC N°31 du 30 juillet 2010, texte 16.

---

Le secrétaire général pour l'administration,

Vu l'arrêté du 29 juillet 2009 portant organisation de la direction du service national ;

Vu la décision ministérielle n° 11862/DEF du 31 juillet 2008 <sup>(1)</sup>,

Décide :

Art. 1er. Afin de préparer le transfert du centre du service national (CSN) de Tours prévu en 2011, il est créé un élément précurseur à Orléans le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Art. 2. Sous l'autorité du directeur du CSN de Tours, l'élément précurseur dispose de personnel civil et militaire pour emploi à Orléans à temps complet ou partiel. Il est composé d'une structure adaptée à ses besoins.

Art. 3. L'élément précurseur sera dissout à la date d'exécution de la mesure de transfert du CSN de Tours à Orléans en 2011.

*Le secrétaire général pour l'administration,*

Christian PIOTRE.

---

(1) n.i. BO.